

Le soutien aux parents âgés reste-t-il l'affaire des femmes ?

Charles FLEURY, Nathalie LORENTZ

Au cours des prochaines décennies, le vieillissement démographique pourrait accroître la pression sur les familles dans la prise en charge et le soutien aux personnes âgées en perte d'autonomie. Cette pression est susceptible de peser plus spécifiquement sur les personnes âgées de 45 à 64 ans du fait de leur position centrale dans le jeu des solidarités intergénérationnelles. En tant que génération pivot, celles-ci sont en effet fortement sollicitées tant par leurs enfants en voie d'autonomisation (voire de leurs petits-enfants) que par leurs parents âgés en perte d'autonomie.

Cette pression sera-t-elle vécue différemment selon le genre ? À l'heure actuelle, plusieurs études¹ montrent que l'exercice de la solidarité intergénérationnelle, sans être l'affaire exclusive des femmes, repose largement sur leurs épaules. C'est notamment ce qui ressortait des travaux menés au Luxembourg au début des années 2000². Ces travaux montraient clairement que l'aide régulière aux parents âgés était surtout apportée par les femmes – que le parent âgé soit le père ou la mère. Depuis ces travaux, plusieurs changements susceptibles d'avoir modifié la distribution des rôles selon le genre sont intervenus au sein de la société luxembourgeoise. Le plus important est sans conteste l'augmentation du taux d'emploi des femmes, lequel est passé de 36% à 50% chez les femmes âgées de 45 à 64 ans entre 1999 et 2009³. Quelles conséquences cette plus grande participation des femmes au marché du travail a-t-elle eu sur la propension des hommes et des femmes à venir en aide à leurs parents âgés ? Observe-t-on un certain rééquilibrage dans la distribution des rôles selon le genre ?

Le présent article aborde ces questions à partir des données du PSELL recueillies en 2009 auprès de la population résidante du Luxembourg. Il examine de manière plus spécifique la probabilité et l'intensité de l'aide fournie⁴ aux parents âgés par les hommes et les femmes de la génération pivot ayant au moins un parent vivant au Luxembourg⁵. Il accorde également une attention particulière aux différences selon le statut d'activité (personnes en emploi vs personnes sans emploi). La période considérée est l'année qui précède l'interview, c'est-à-dire la période s'étalant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Hommes et femmes apparemment égaux quant à l'aide apportée à leurs parents...

Au total, 73% des membres de la génération pivot ayant un parent vivant au Luxembourg l'ont aidé au moins une fois au cours de l'année

2008. Peu de différences apparaissent selon le genre puisque 74% des femmes ont aidé leurs parents contre 72% des hommes. Par ordre d'importance, les services rendus aux parents sont le soutien moral (58%), l'aide pour les courses, l'accompagnement et le transport de personnes (45%), l'aide pour des raisons de santé (44%), l'aide pour les papiers et les démarches administratives (37%), l'aide pour les travaux domestiques (32%) et l'aide pour les travaux manuels (21%). Très peu d'individus (4%) leur ont apporté un soutien financier, ce qui reflète la sécurité financière et le niveau de vie élevé des personnes âgées qui vivent au Luxembourg⁶. L'importance des transferts sociaux destinés aux personnes âgées au Luxembourg n'est certainement pas étrangère à cette situation.

... mais le type d'aide est différent selon le genre...

Si les hommes et les femmes de la génération pivot sont proportionnellement aussi nombreux à être venus en aide à leurs parents, il demeure que le type d'aide et son intensité varient substantiellement selon le genre. En ce qui concerne le type d'aide apportée, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir aidé leurs parents pour les courses, l'accompagnement et le transport de personnes (52% contre 37%), pour les soins de santé (52% contre 36%) ainsi que pour les travaux domestiques (37% contre 28%). En revanche, les hommes ont une probabilité plus grande d'avoir apporté leur soutien à leurs parents âgés pour les travaux manuels (29% contre 14%). Pour ce qui est du soutien moral, des papiers et des démarches administratives, peu de différences apparaissent selon le genre, les hommes et les femmes ayant rendu ces services dans des proportions similaires, de 55% et 60% respectivement dans le cas du soutien moral, et de 36% et 39% dans le cas des papiers et des démarches administratives.

... et surtout l'intensité de l'aide est différente selon le genre.

Pour la plupart des formes d'aide, à l'exception des papiers, démarches administratives et travaux manuels, l'aide fournie est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes. C'est ainsi que 30% des femmes ont offert régulièrement⁷ un soutien moral à leur parents (contre 23% des hommes), 27% ont régulièrement effectué des courses, accompagné ou transporté leurs parents (contre 12% des hommes), 26% les ont aidés régulièrement pour des raisons de santé (contre 16% des hommes) et 16% ont régulièrement effectué des travaux domestiques (contre 7% des hommes). Concernant les papiers, les démarches administratives et les travaux manuels, aucune différence n'apparaît entre les hommes et les femmes quant à la probabilité d'avoir aidé régulièrement ses parents. Pour les travaux manuels, les hommes semblent toutefois s'investir davantage que les femmes puisque 19% d'entre eux ont rendu « parfois » ce type de service au cours de l'année écoulée contre seulement 6% des femmes.

¹ Voir notamment P. Perrig Chiello et F. Hoepflinger (2005), « Aging parent and their middle-aged children: demographic and psychosocial challenges », *European journal of ageing*, (2), pp.183-191. Voir également C. Attias-Donfut, N. Lapierre et M. Segalen (2002), *Le nouvel esprit de la famille*, Paris, Éditions Odile Jacob.

² Voir M. Borsenberger (2003), *Les solidarités des 45-64 ans avec leurs parents âgés*, Luxembourg, CEPS/INSTEAD, Cahier PSELL, no 136, <http://www.ceps.lu/pdf/3/art762.pdf>. Cette étude s'appuyait sur les données de l'enquête PSELL-2/2000.

³ Source : Enquête Forces de travail – STATEC.

⁴ L'aide fournie aux parents âgés est celle qui a été apportée au cours de l'année 2008. Elle comprend, entre autres, l'aide apportée pour des raisons de santé (soins), l'aide liée aux travaux domestiques (lessive, ménage, cuisine, garde d'animaux, arrosage de plantes, etc.), aux travaux manuels (construction, rénovation, réparation, décoration, mécanique et jardinage), aux courses, à l'accompagnement et au transport de personnes, au soutien moral (conseils, encouragements, etc.), aux papiers et démarches administratives, au soutien financier (don ou prêt d'argent), au soutien informatique, etc.

⁵ Cette population représente 33% de l'ensemble des résidents âgés de 45 à 64 ans. Elle exclut les résidents n'ayant pas de parents survivants (lesquels représentent 44% de l'ensemble des résidents âgés de 45 à 64 ans), ceux qui, tout en ayant au moins un parent survivant, n'en ont pas qui vivent au Luxembourg (20%) et ceux qui vivent dans le même ménage qu'un parent (3%).

⁶ Ce résultat ne semble pas refléter une incapacité financière des individus pivots à venir en aide à leurs parents. Les données de l'EU-SILC/PSELL publiées par le STATEC montrent en effet que le niveau de vie des personnes âgées de 45 à 64 ans est aussi confortable (sinon plus) que celui de leurs aînés (Source : Tableau C1101 – Niveau de vie selon les caractéristiques de la personne de référence du ménage (en EUR) 2003-2009).

⁷ L'enquête pouvait choisir entre « régulièrement », « parfois », « au moins une fois dans l'année » ou « jamais ».

Pas d'incompatibilité entre l'occupation d'un emploi et le soutien aux parents âgés ?

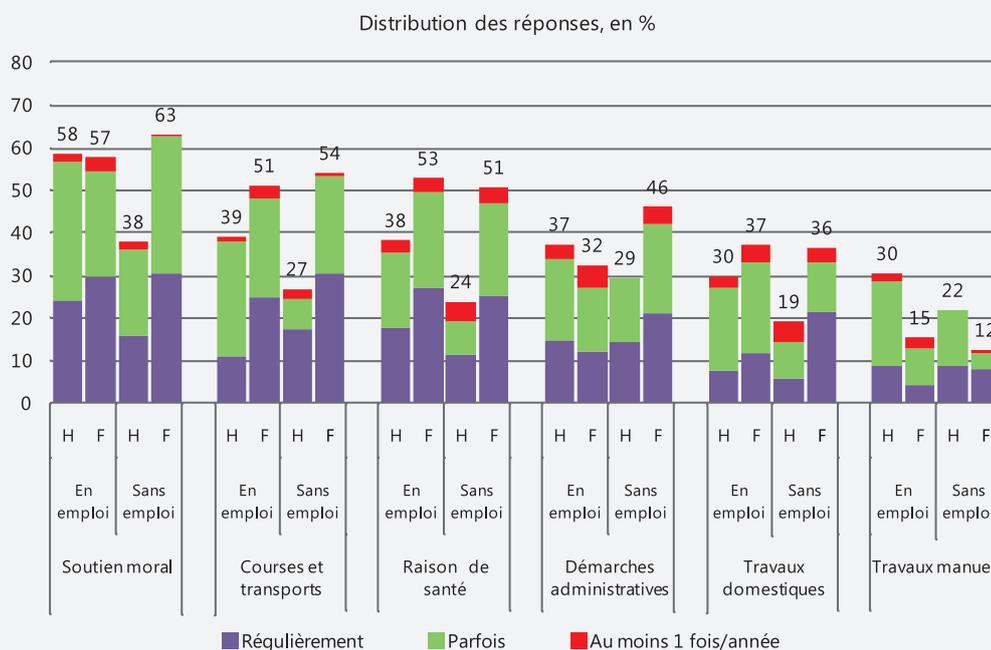
La prise en compte du statut d'activité de l'individu pivot n'altère pas véritablement les résultats précédents. Ainsi, les différences hommes-femmes observées précédemment quant au type d'aide et à son intensité apparaissent toujours lorsque l'analyse ne porte que sur les personnes en emploi. Les femmes en emploi sont non seulement plus susceptibles que les hommes en emploi de venir en aide à leurs parents pour les soins de santé, les travaux domestiques et les courses, mais elles le font également plus régulièrement.

De manière générale, peu de différences apparaissent chez les femmes selon que celles-ci occupent ou non un emploi. Comparativement aux femmes sans emploi, les femmes en emploi semblent ainsi venir presque autant et aussi souvent en aide à leurs parents pour le soutien moral, les courses, l'accompagnement, le transport de personnes et les soins de santé. Loin d'être anodin, ce résultat semble indiquer que le fait d'occuper un emploi n'a pas conduit les femmes à délaissier leurs parents et à réduire la fréquence du soutien qu'elles leur apportent. Il montre également que la double journée de travail de la femme active⁸ ne disparaît pas avec le départ des enfants du foyer parental, mais s'effectue maintenant au profit des parents âgés en perte d'autonomie.

Cela signifie que la question de la difficile conciliation entre vie professionnelle et vie familiale n'est pas propre aux jeunes mères, mais concerne également les femmes de la génération pivot. Notons toutefois que pour les papiers et les démarches administratives ainsi que pour les travaux domestiques, les femmes en emploi viennent un peu moins souvent en aide à leurs parents âgés que ne le font les femmes sans emploi.

Concernant les hommes, ceux qui occupent un emploi sont plus susceptibles de venir en aide à leurs parents âgés que ceux qui n'en occupent pas. Si cela peut éventuellement s'expliquer par un moins bon état de santé chez les hommes sans emploi⁹, il n'est pas improbable que cela traduise également (au moins en partie) un effet de génération. Il est effectivement possible que le plus grand soutien familial apporté par les hommes en emploi, globalement plus jeunes que les hommes sans emploi¹⁰, soit le reflet d'une graduelle redéfinition des rôles selon le genre, redéfinition qui se traduirait par une plus grande participation des hommes dans les solidarités familiales. Bien qu'elle reste à vérifier, cette hypothèse est congruente avec les observations faites récemment au Luxembourg à propos de la plus grande implication des hommes dans la sphère domestique, notamment pour les soins et les loisirs aux enfants et certaines tâches ménagères¹¹.

GRAPHIQUE 1. Proportion d'individus âgés de 45 à 64 ans ayant rendu service à leurs parents qui résident au Luxembourg, selon le type de services, la fréquence de l'aide, le genre et le statut d'activité



Source : EU-SILC/PSELL-3, 2008, CEPS/INSTEAD, STATEC

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans ayant au moins un parent qui réside au Luxembourg mais ne vivant pas avec eux. A l'exception des démarches administratives, toutes les catégories présentent des différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) selon la typologie genre/activité.

Guide de lecture : 24% des hommes qui occupent un emploi ont régulièrement offert un soutien moral à leurs parents au cours de l'année 2008, 33% l'ont fait parfois et 1% l'ont fait au moins une fois dans l'année. Au total, ce sont donc 58% des hommes qui occupent un emploi qui ont offert ce type de service à leurs parents âgés au cours de l'année 2008.

⁸ Sur ce sujet, voir M.-A. Barrère-Maurisson, M. Buffier-Morel et S. Rivier (2001), *Partage des temps et des tâches dans les ménages*, Paris, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité/La Documentation française. Pour une étude plus spécifique au Luxembourg, voir A.-S. Genevois (2008), *Partage des tâches domestiques et familiales au sein des couples*, Population & Emploi, no 32, <http://www.ceps.lu/pdf/3/art1342.pdf>.

⁹ On constate en effet que, selon les données du PSELL-3/2009, les hommes sans emploi âgés de 45 à 64 ans se disent moins souvent en bonne ou très bonne santé (62%) que les hommes en emploi âgés de 45 à 64 ans (87%) et qu'ils déclarent plus souvent une maladie chronique (35% contre 13%) et/ou une limitation d'activité (33% contre 14%).

¹⁰ Au sein de notre échantillon, la moyenne d'âge des hommes en emploi se situe autour de 50 ans contre 58 ans chez les hommes sans emploi.

¹¹ Voir A.-S. Genevois (2008), *Partage des tâches domestiques et familiales au sein des couples*, Population & Emploi, no 32, <http://www.ceps.lu/pdf/3/art1342.pdf>.

■ Nous contacter

CEPS/INSTEAD
B.P. 48
L-4501 Differdange
Tél.: +352 58.58.55-801
www.ceps.lu | communication@ceps.lu



■ Source de données

Le PSELL-3 (Panel Socio-Economique Liewen zu Lëtzebuerg) est une enquête qui a été lancée en 2003 auprès d'un échantillon représentatif de la population résidant au Luxembourg. Grâce à la méthodologie mise en oeuvre pour sa réalisation, les résultats issus de cette enquête effectuée auprès d'un échantillon initial de quelque 3500 ménages (9500 individus) constituent des estimations précises des chiffres concernant l'ensemble de la population. Le PSELL-3 est réalisé chaque année par le CEPS/INSTEAD, en collaboration avec le STATEC. Il s'inscrit dans le programme statistique EU-SILC de l'Union Européenne (European Union - Statistics on Income and Living Conditions) destiné à connaître les revenus et conditions de vie des personnes et des ménages dans les différents Etats membres.